

Annexe 25

Vanuatu

Déclaration liminaire à l'AGNU 2022



DÉCLARATION NATIONALE DE VANUATU DEVANT LA SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Monsieur le Président,

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de prendre la parole pour la première fois en qualité de Président de la République de Vanuatu devant cette auguste Assemblée, l'Assemblée générale des Nations Unies.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter Son Excellence Csaba Korosi à l'occasion de son accession à la présidence de l'Assemblée générale. Je vous assure que durant votre mandat, ma délégation travaillera en relation étroite avec vous pour mettre en œuvre les ordres du jour que vous aurez fixés au cours de la présente session.

Monsieur le Président, votre vision pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale est pertinente pour traiter de la myriade de problèmes mondiaux à laquelle nous faisons face aujourd'hui.

Permettez-moi également d'exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence Abdulla Shahid pour sa direction remarquable de la soixante-seizième session de l'Assemblée en tant que Président de l'espoir, durant une année tumultueuse sans précédent. Votre travail en faveur de l'humanité, qui est une source d'inspiration, a laissé une forte impression ici, à l'Organisation des Nations Unies, et dans le monde entier.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui le monde fait face à une multitude de problèmes croissants, dont un grand nombre sont inextricablement liés. Nous nous relevons lentement de la pandémie de COVID-19, mais ce relèvement devient de plus en plus difficile du fait des niveaux d'endettement en augmentation et de l'inflation imminente causée par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des prix du carburant et des aliments résultant de la crise russo-ukrainienne. Ces problèmes posent un grand risque de récession mondiale et viennent s'ajouter à la crise humanitaire croissante que nous connaissons déjà. Alors que nous sommes réunis ici, de plus en plus de familles dans le monde entier trouvent qu'il est extrêmement difficile d'avoir de quoi se nourrir, de payer leur loyer et leurs factures et d'acheter les produits de première nécessité. Ces difficultés peuvent être évitées en déployant une diplomatie plus judicieuse et des politiques macroéconomiques appropriées.

Ces problèmes sont encore aggravés par des crises existentielles climatiques qui dévastent déjà notre économie et nos écosystèmes. Ces dernières années, nous avons enregistré des températures maximales sans précédent, des incendies de forêt, des ouragans intenses, le blanchiment des coraux, l'élévation du niveau de la mer, des sécheresses prolongées et des inondations records. Les problèmes mondiaux que nous rencontrons touchent le plus durement les pauvres et les personnes vulnérables. Sans filet de protection sociale de base adéquat et sans protection des droits humains fondamentaux, leur survie est incertaine.

Monsieur le Président,

Chaque jour, nous subissons les conséquences dévastatrices de la crise climatique, et le monde exige aujourd'hui que des mesures plus ambitieuses soient prises à tous les niveaux pour faire face au changement climatique.

Cette urgence de notre situation touche à présent toutes les populations, celles des pays les plus riches comme celles des pays les plus pauvres. Personne n'est à l'abri des événements

météorologiques extrêmes qui ravagent à présent nos îles, nos villes et nos États – personne ne peut échapper à ces marées montantes. Nos jeunes sont terrifiés par le monde futur que nous allons leur laisser, résultat d'une dépendance accrue à l'égard des combustibles fossiles, qui amoindrit la confiance et l'équité intergénérationnelles.

Monsieur le Président,

Les droits humains fondamentaux sont violés, alors que nous commençons à mesurer le changement climatique non en degrés Celsius ou en tonnes de charbon, mais en vies humaines. On ne peut plus attendre, il faut agir dès à présent.

C'est pour cette raison que les nations du continent bleu du Pacifique ont lancé une initiative mondiale visant à porter la question du changement climatique devant la Cour internationale de Justice, le seul organe majeur de l'ONU qui n'a pas encore eu l'occasion de s'exprimer sur la crise climatique. Nous estimons que porter cette question devant la Cour est dans l'intérêt public et renforcera le développement progressif du droit international.

Dans cette même salle, travaillant de façon solidaire avec les États Membres de l'Organisation, nous demanderons à la Cour de rendre un avis consultatif sur les obligations existantes, en vertu du droit international, de protéger les droits des générations présentes et futures contre les effets néfastes du changement climatique.

Nous estimons que la clarté juridique de la plus haute juridiction du monde contribuera à susciter des mesures climatiques encore plus marquées et à renforcer l'Accord de Paris. Nous croyons dans les normes et les règles du droit international. Et nous sommes convaincus que nos lois et conventions internationales existantes comportent déjà des dispositions à même de protéger de façon essentielle les droits humains et l'environnement.

Porter la question des changements climatiques devant la Cour par l'intermédiaire de l'Assemblée générale n'est pas un remède miracle visant à accroître les mesures climatiques, mais seulement un outil visant à nous rapprocher du but final qu'est une planète sûre pour l'humanité. Les dirigeants des îles du Pacifique continuent de faire preuve des plus hauts niveaux d'ambition et de capacité d'action collective en matière de lutte contre le changement climatique.

C'est pour cette raison que, au-delà de la Cour, nous soutenons plusieurs autres moyens de lutter contre la menace que le changement climatique fait peser sur notre existence.

Nous appelons tous les États à se joindre au groupe de nations proposant d'inclure le crime d'écocide dans le Statut de Rome. Agir en sachant que cela cause des dommages graves et

généralisés ou à long terme à l'environnement ne peut plus être toléré par le futur qu'est demain. Nous sommes les gardiens de ce futur.

Je salue, vante et loue les travaux de la Commission des petits États insulaires, conduite par Antigua-et-Barbuda, les Tuvalu et les Palaos, visant à porter la question du changement climatique, dans la mesure où elle touche au droit de la mer, devant le Tribunal international du droit de la mer.

Nous appelons à élaborer un traité sur la non-prolifération des combustibles fossiles visant à éliminer progressivement la production de charbon, de pétrole et de gaz conformément à l'objectif de 1,5 C et à permettre une transition juste à l'échelle mondiale pour tous les travailleurs, toutes les communautés et toutes les nations qui sont tributaires des combustibles fossiles.

Il est essentiel que les États révisent et améliorent leurs contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris, comme Vanuatu a terminé de le faire le mois dernier comme nous nous y étions engagés dans le cadre du Pacte de Glasgow lors de la COP26.

Comme vous le voyez, nous explorons toutes les possibilités dans notre recherche de solutions à cette crise climatique, et j'appelle particulièrement tous les États Membres à apporter un soutien à Vanuatu et à notre coalition mondiale alors que nous présentons à l'Assemblée générale à la session en cours un projet de résolution visant à porter la question du changement climatique devant la CIJ.

Monsieur le Président,

Les risques nucléaires demeurent et constituent une menace existentielle pour l'espèce humaine et toutes les formes de vie sur Terre. Ces risques deviennent encore plus élevés du fait que la guerre ukraino-russe et les intenses tensions géopolitiques évoluent rapidement sous nos yeux. L'absence de consensus sur le récent examen du Traité sur la non-prolifération fait qu'il est difficile de parvenir au désarmement nucléaire. Cette division révèle que le Traité sur la non-prolifération nucléaire en tant que pilier central de l'ordre international fondé sur des règles n'est pas considéré comme une priorité par un petit nombre de puissances nucléaires. C'est une cause de préoccupation majeure au sujet de notre planète.

Monsieur le Président,

Tout comme la plupart des pays du monde, mon pays, Vanuatu, a été touché par la COVID-19. Notre économie est fortement tributaire du tourisme, dont les activités se sont

arrêtées avec la fermeture des frontières. Nos activités économiques ont grandement diminué et les moyens de subsistance des ménages en ont lourdement pâti.

Heureusement pour nous, les programmes de mobilité professionnelle avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande dont nous bénéficions ont permis à Vanuatu d'exporter ces services, ce qui a généré des transferts de fonds qui ont contribué aux revenus des ménages et ont soutenu notre économie. De plus, étant donné que la majorité de la population vit dans des zones rurales, l'économie de subsistance a été en mesure de soutenir les moyens de subsistance de la population.

Pour éviter le déclin économique et les difficultés sociales, le Gouvernement a répondu en mettant en œuvre des programmes de relance ciblant les revenus des ménages et a octroyé des financements au secteur commercial pour empêcher les entreprises de couler. Le Gouvernement a été en mesure de faire cela du fait des excédents budgétaires accumulés depuis des années.

Le Gouvernement a lancé un programme de vaccination contre la COVID-19 à l'échelle du pays qui a permis de distribuer des produits essentiels avant que la pandémie n'atteigne Vanuatu, si bien que seuls quelques décès ont été à déplorer. Dès que le taux de vaccination de l'ensemble de la population a atteint 70 %, les frontières ont été rouvertes. À ce propos, et au nom du Gouvernement et des peuples de Vanuatu, permettez-moi d'exprimer ma gratitude à tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux qui ont apporté une assistance à Vanuatu pendant cette période difficile.

La pandémie de COVID-19 nous a permis de tirer quelques enseignements, notamment qu'il est nécessaire de faire en sorte que l'inclusion numérique soit une priorité dans tous nos pays. Dès que nos écoles ont été fermées à Vanuatu, il a été difficile pour de nombreux étudiants de suivre des cours en ligne faute de connectivité. Je suis sûr que Vanuatu n'est pas le seul pays en développement à connaître ce phénomène. C'est pourquoi j'estime que la numérisation nécessite une réponse et des mesures concertées à l'échelle mondiale. Sans cela, de nombreux objectifs énoncés dans le Programme 2030 ne pourront peut-être pas être atteints.

Vanuatu se relève peu à peu de la pandémie de COVID-19 et du cyclone tropical Harold. Les frontières ont rouvert et le tourisme commence à rebondir. À présent, nous sommes sur le point d'enregistrer une croissance économique de 3 % en 2022. Ce relèvement, toutefois, est sapé par les pressions inflationnistes qu'exerce la montée des prix des combustibles et des aliments. Ce relèvement est également menacé par le changement climatique et de graves

situations météorologiques alors que Vanuatu va bientôt entrer dans la saison des cyclones. Pour Vanuatu, des cyclones de la catégorie 5 deviennent chose normale.

Monsieur le Président,

Le relèvement économique fragile de Vanuatu est une situation qui ne lui est pas propre, mais qui est familière dans la plupart des petits États insulaires en développement (PEID) et les autres pays en développement. Notre relèvement économique aurait besoin non seulement de politiques intérieures qui favorisent la croissance et accroissent la résilience, mais aussi de mesures de soutien internationales complémentaires. Une façon d'agir à cette fin est de faire en sorte que les PEID puissent avoir accès à des financements à des conditions favorables.

Comme vous ne l'ignorez pas, l'architecture financière internationale actuelle et les critères déployés pour octroyer des financements aux pays les plus vulnérables sont dépassés. Ne considérer que la mesure du PIB et ne pas prendre en compte des mesures de la vulnérabilité est incompatible avec les réalités économiques actuelles auxquelles les PEID font face.

Je suis ravi de voir que l'Alliance des petits États insulaires travaille avec d'autres membres de l'ONU pour élaborer un indice de vulnérabilité multidimensionnelle afin d'assurer l'accès à des financements à des conditions favorables. Je me joins à d'autres dirigeants pour appeler tous les membres de l'Organisation et en particulier les partenaires pour le développement à soutenir cette importante initiative.

Monsieur le Président,

Notre vaste espace océanique bleu a présenté et continuera de présenter des problèmes plus complexes qui touchent la façon dont nous gérons les moyens de subsistance de notre peuple. La Stratégie pour le continent bleu du Pacifique à l'horizon 2050 énonce la vision et les aspirations à long terme de notre région – notre étoile du Nord qui nous guide vers le maintien d'un avenir sain, riche et prospère pour nos prochaines générations.

À ce stade, une question qui demeure complexe pour rien depuis le début de notre indépendance est la revendication coloniale injustifiée et continue d'un droit sur nos eaux souveraines traditionnelles.

Les droits du peuple autochtone et l'ensemble de ses eaux territoriales dans notre région doivent être recouverts et établis de façon à permettre à un État souverain de prendre à sa charge et de gérer la complexité croissante que représente l'espace océanique bleu. Dans ce

contexte, la principale question en matière de sécurité et de politique pour mon pays demeure la revendication illégale relative aux îles Matthew et Hunter.

Monsieur le Président,

Alors que les principes relatifs aux droits de l'homme sont si bien consacrés par la Charte des Nations Unies et que d'innombrables requêtes ont été présentées ici devant votre auguste organe, les violations des droits de l'homme se poursuivent dans le monde entier, dans des espaces souverains et des espaces contestés. Que ce soit ici ou dans le grand Pacifique bleu, la question est la même. Nous inspirant de la déclaration d'ouverture du Secrétaire général de mardi dernier, les tableaux de bord continueront de rappeler à notre communauté qu'il reste encore beaucoup à faire.

Monsieur le Président,

En guise de conclusion, permettez-moi de dire que les problèmes que nous rencontrons, aggravés par la détérioration de la sécurité publique en de nombreux endroits du monde, sont un sombre rappel du fait que nous ne parvenons pas à atteindre les idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies. L'Organisation, centre du multilatéralisme et de la coopération mondiale, demeure bien placée pour régler ces problèmes. Je sais que c'est possible, mais seulement si nous avons confiance les uns dans les autres et si nous travaillons ensemble pour l'amélioration de notre humanité commune. Nos enfants nous regardent, leur futur est entre nos mains. Le temps est venu d'agir et de montrer la voie.

Je vous remercie.